

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2021



Février 2022

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
I. INTRODUCTION	5
II. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ONG APIDEV	5
2.1. VISION	5
2.2. MISSION	5
2.3. BUT	5
2.4. OBJECTIF GÉNÉRAL	5
2.5. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	5
2.6. GROUPES CIBLES	6
III. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES PROJETS/PROGRAMMES	7
3.1. PROJET EDUCATION IN EMERGENCY (EIE) : ACCÈS DES ENFANTS DÉSCOLARISÉS ET NON SCOLARISÉS A UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ DANS LE CONTEXTE DE CRISE COVID-19 DANS LES RÉGIONS DE MOPTI ET DE SÉGOU	7
3.1.1. Objectifs	7
3.1.2. Zones d'intervention	7
3.1.3. Résultats attendus	8
3.1.4. Résultats atteints	8
3.1.4.1. Identification, inscription et réinsertion des enfants déscolarisés et non scolarisés	8
3.1.4.2. Réhabilitation et équipement de 104 Centres d'Apprentissage Communautaires (CAC)/Espaces d'Apprentissage Temporaires (EAT) et 19 écoles	9
3.1.4.3. Formation (insertion/réinsertion), dotation en kits scolaires des enfants scolarisés, déscolarisés et non scolarisés dans les centres CAC/ EAT et écoles partenaires du projet	10
3.1.4.4. Soutien à 104 enseignants volontaires	10
3.1.4.5. Campagne de plaidoyer avec la communauté	10
3.1.4.6. Activités de lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus	11
3.1.4.7. Visites de terrain et suivi des activités du Projet	12
3.1.4.8. Clôture du projet EIE	12
3.2. PROGRAMME D'APPUI A L'INSERTION SCOLAIRE (PAIS) : APPUI À L'INSERTION/REINSERTION DES ENFANTS DESCOLARISÉS ET NON SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 DANS LA REGION DE SÉGOU	13
3.2.1. Objectifs	14
3.2.1.1. Objectif général	14
3.2.1.2. Objectifs spécifiques	14
3.2.2. Zones D'intervention	14
3.2.3. Résultats attendus	14
3.2.4. Résultats atteints	15
3.2.4.1. Mise en place et orientation de l'équipe du projet	15
3.2.4.2. Atelier de lancement et de présentation du projet au niveau communautaire	15
3.2.4.3. Meeting communautaire	16
3.2.4.4. Sensibilisation du public cible sur les gestes barrières au COVID-19 dans un environnement sûr et protecteur pour la réouverture des écoles	16
3.2.4.5. Cartographie de la stratégie d'insertion directe et de SSA/P	16
3.2.4.6. Insertion directe des enfants de 7-8 ans dans le fondamental 1	17

3.2.4.7. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P	17
3.2.4.8. Missions conjointes de suivi des activités du projet	18
3.2.4.9. Rencontres de suivi et coordination des activités du projet.....	18
3.2.4.10. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P.....	18
3.2.4.11. Distribution de Kits scolaires et pédagogiques	18
3.2.4.12. Formation des membres des CGS ou AME existants et nouvellement créés	19
IV. ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT	20
4.1. L'AMELIORATION DE LA COMMUNICATION.....	20
4.2. RENCONTRES D'ECHANGE	20
4.3. RECHERCHE DE FINANCEMENT	21
4.4. REALISATION DES AUDITS DES COMPTES DE APIDEV	22
4.5. SENSIBILISATION DES GROUPES CIBLES SUR LA POLITIQUE DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (PEAS) DE APIDEV.....	22
4.6. TENUE DES REUNIONS STATUTAIRES	22
4.6.1. L'ASSEMBLEE GENERALE.....	23
4.6.2. LES RÉUNIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE ET BUREAU EXECUTIF	23
V. PERSPECTIVES.....	24
VI. LES PARTENAIRES DE APIDEV.....	24
VII. CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES	24
VIII. CONCLUSION/ RECOMMANDATIONS.....	25
ANNEXES	26
ANNEXE 1: LISTE DU PERSONNEL APIDEV EN 2021	27
ANNEXE 2 : EFFECTIF DES CENTRES CAC/EAT	29
ANNEXE 3 : EFFECTIFS DES CENTRES SSA/P	35
ANNEXE 4 : PLAN DE PROGRESSION DE L'APPROPRIATION DE LA PEAS.....	36
ANNEXE 5 : PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PEAS.....	38

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AE :	Académie d'Enseignement
AG :	Assemblée Générale
AME :	Association des Mères d'Elèves
APEJ :	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APIDEV :	Association pour le Programme Intégré de Développement
CAC :	Centre d'Apprentissage Communautaire
CADDE :	Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration de l'Education
CADB :	Cellule d'Appui au Développement à la Base
CAP :	Centre d'Animation Pédagogique
CASA :	Case des Associations
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CPD :	Country Program Développent
CT :	Collectivités territoriales
DNAT :	Direction Nationale de l'Administration Territoriale
EAT :	Espace d'Apprentissage Temporaire
EC :	Education Civique
EIE :	Education In Emergency
EMOP :	Enquête Modulaire Permanente
GdE :	Gouvernement des Enfants
IEC :	Information, Education, Communication
INSTAT :	Institut National de la Statistique
MAT :	Ministère de l'Administration Territoriale
MATCL :	Ministère de l'Administration Territoriale et des collectivités Locales
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
MST :	Maladies Sexuellement Transmissibles
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
PAIS :	Projet d'Appui à l'Insertion Scolaire
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PASEV :	Projet d'Appui à la Scolarisation des Enfants Vulnérables
PEAS :	Protection contre les Exploitations et Abus Sexuels
SSA/P :	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
UNESCO :	Agence des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA :	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise
WASH :	Water Sanitation Hygen

I. INTRODUCTION

La signature de récépissé et Accord-cadre avec le Gouvernement, impose à l'ONG Association pour le Programme Intégré de Développement « APIDEV » l'obligation de fournir à l'Etat, à travers la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB), un rapport annuel pour expliquer les activités exécutées au cours de l'année écoulée, ses coûts, ses bénéficiaires et ses partenaires.

C'est pour honorer son engagement avec l'Etat que ce rapport est produit et transmis à la CADB.

II. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ONG APIDEV

L'Association pour le Programme Intégré de Développement (APIDEV) a été créée le 17 Juillet 1995 suivant Récépissé N° 0407/MAT-S/DNAT par un groupe de jeunes cadres maliens et de jeunes diplômés, de formations et/ou de spécialités différentes.

Elle a signé en Septembre 1995 avec le Gouvernement de la République du Mali un ACCORD CADRE (le N° 624) renouvelé le 16/12/2010 sous le N°1195/0624 MATCL, faisant d'elle une Organisation Non Gouvernementale (ONG) Nationale.

2.1. VISION

Être une ONG de référence dans le cadre du développement humain durable par la Formation, l'Information, l'Education, la Communication (IEC), la protection de l'environnement et le renforcement des capacités organisationnelles des communautés locales, la participation communautaire à tout le processus de développement en s'appuyant sur les groupes cibles tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les leaders communautaires.

2.2. MISSION

Promouvoir l'émergence économique, sociale et culturelle des communautés à la base (urbaines et rurales) pour qu'elles soient mieux organisées et capables de participer pleinement au processus de leur développement.

2.3. BUT

Contribuer au développement économique et la promotion socioculturelle durable du Mali à la base à travers un soutien aux initiatives locales, aux actions de développement communautaires et à l'organisation des communautés urbaines et rurales.

2.4. OBJECTIF GÉNÉRAL

Contribuer au développement économique et la promotion socioculturelle durable du Mali à la base à travers un soutien aux initiatives locales par la communication, la formation et le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des communautés locales.

2.5. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Réaliser le développement humain durable par l'organisation et l'action communautaire ;

- Assurer la mobilisation sociale par une participation active des communautés à leur propre développement ;
- Réaliser des activités de recherche-action pour le développement ;
- Promouvoir des initiatives locales ;
- Assurer la maîtrise de l'eau par le forage des puits et la construction des petits barrages ;
- Promouvoir des activités agro-pastorales et de maraîchage ;
- Améliorer et protéger l'environnement par le renforcement des mesures d'hygiène et d'assainissement ;
- Encadrer et former les acteurs au développement ;
- Accompagner les femmes entrepreneurs dans leurs domaines d'activités et aussi pour l'obtention de crédit auprès des partenaires techniques et financiers ;
- Accompagner les femmes entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise ;
- L'élaboration des études de faisabilité des plans d'affaires et comptes d'exploitation prévisionnelle ;
- Promouvoir l'épanouissement et le bien-être de la mère et de l'enfant ;
- Intégrer les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les indigents au processus de développement ;
- Promouvoir un comportement responsable dans le cadre de la lutte contre les MST/VIH/SIDA ;
- Promouvoir un renforcement des infrastructures socio sanitaires ;
- Faire de l'EC et la vulgarisation du droit un outil de développement ;
- Faire l'appui-conseil juridique aux structures socio professionnelles depuis leur création et durant leur temps d'activités ;
- Promouvoir la vie associative et l'autogestion ;
- Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle et l'éducation à la base ;
- Promouvoir l'émergence d'une société civile forte et responsable à travers l'appui à la décentralisation, démocratie et bonne gouvernance.

2.6. GROUPES CIBLES

- ☞ Les femmes ;
- ☞ Les enfants en situation difficile ;
- ☞ Les personnes âgées ;
- ☞ Les jeunes ;
- ☞ Les personnes vivant avec un handicap ;
- ☞ Les populations démunies ;
- ☞ Les organisations paysannes.

III. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES PROJETS/PROGRAMMES

Au cours de l'année 2021, l'ONG a exécuté deux projets/programmes dans le domaine de l'éducation.

3.1. PROJET EDUCATION IN EMERGENCY (EIE) : ACCÈS DES ENFANTS DÉSCOLARISÉS ET NON SCOLARISÉS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ DANS LE CONTEXTE DE CRISE COVID-19 DANS LES RÉGIONS DE MOPTI ET DE SÉGOU

L'UNICEF Mali, dans son Programme Pays 2020-2024 (CPD), se focalise sur l'amélioration de la scolarisation des enfants hors de l'école, contribuant à une offre éducative inclusive pour les enfants âgés de 3 à 15 ans. Il renforce le maintien à l'école et l'amélioration des apprentissages, en accordant une attention particulière à l'éducation préscolaire en investissant sur les Centres d'Education de la Petite Enfance.

S'agissant du Nexus humanitaire-développement, la construction des Espaces d'Apprentissage Temporaires (EAT) améliorés, d'une durée de vie de 6 à 10 ans, permet aux enfants d'accéder à l'éducation. Ces EAT pourront être transformés en salles de classe par les communautés bénéficiaires. Le volet réhabilitation et équipement des salles de classes vient en appui pour renforcer la qualité des apprentissages dans les écoles pour une longue période.

La pandémie du COVID-19 est venue aggraver la crise multidimensionnelle que connaît le Mali depuis 2012, avec des conséquences sociales, sanitaires et économiques très douloureuses pour les populations.

Les conséquences dramatiques du COVID-19 exigent de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers le déploiement d'initiatives à impact rapide et concertées.

En réponse à toutes ces problématiques, l'ONG APIDEV, avec l'appui financier de l'Unicef, a apporté sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le contexte de lutte contre la pandémie COVID-19.

La mise en œuvre de ce projet rentre dans le cadre du Programme Education In Emergency (EIE) de l'UNICEF.

3.1.1. Objectifs

Contribuer à la scolarisation des Enfants en appuyant les structures décentralisées à travers l'amélioration de l'accès des enfants non scolarisés et déscolarisés à une éducation de qualité par l'inscription, la réinsertion et l'encadrement dans le formel et le non formel dans les Régions de Mopti et de Ségou.

3.1.2. Zones d'intervention

La zone d'intervention du projet couvre les Régions de Ségou et Mopti répartie comme suit :

✎ Région de Ségou:

✎ Cercle de San : Communes de Dah, Niasso, et San ;

✎ Cercle de Niono : Communes de Niono et Siribala.

✎ Région de Mopti :

- ✍ **Cercle de Koro** : Communes de Koro, Youdiou, Bondo, Dougoutene II et Barapireli ;
- ✍ **Cercle de Bankass** : Communes de Baye et Ouenkoro ;
- ✍ **Cercle de Bandiagara** : Communes de Bandiagara, Sangha, Pelou, Dourou et Wadouba ;
- ✍ **Cercle de Djenné** : Communes de Fakala, Femaye, Ouro-Ali et Nema- Badeya ;
- ✍ **Cercle de Mopti** : Communes de Konna, Fatoma, Socoura et Mopti ;
- ✍ **Cercle de Tenenkou** : Communes de Diafarabé et Diaka ;
- ✍ **Cercle de Youwarou** : Commune de Youwarou.

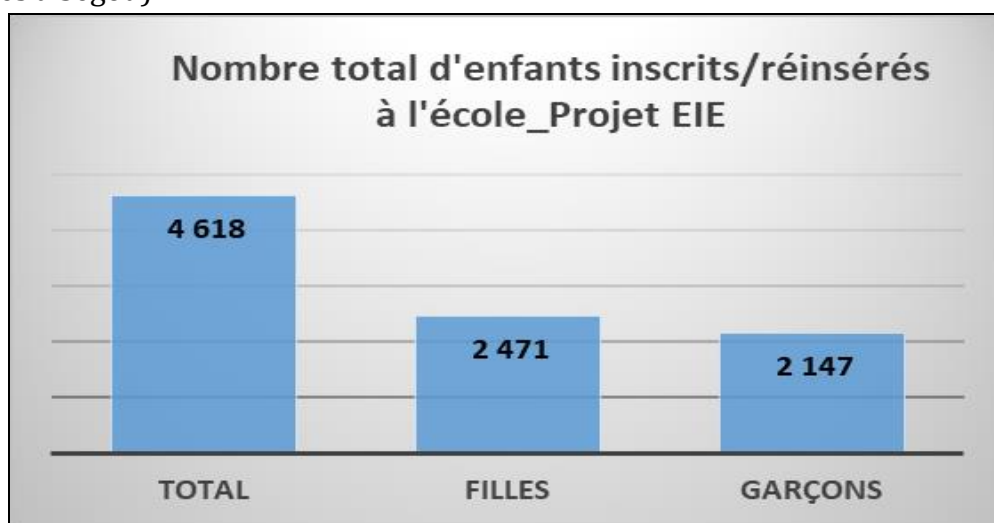
3.1.3. Résultats attendus

- ✍ **Output 1.** les structures éducatives des Régions prioritaires offrent des possibilités d'apprentissage de qualité, protectrices, propres et inclusives aux filles et aux garçons de 06 à 12 ans, y compris aux enfants non scolarisés et les plus défavorisés.
- ✍ **Output 2.** les structures éducatives des Régions prioritaires disposent des outils et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une éducation de qualité et suivre les progrès des acquis scolaires des filles et des garçons de 06 à 12 ans.

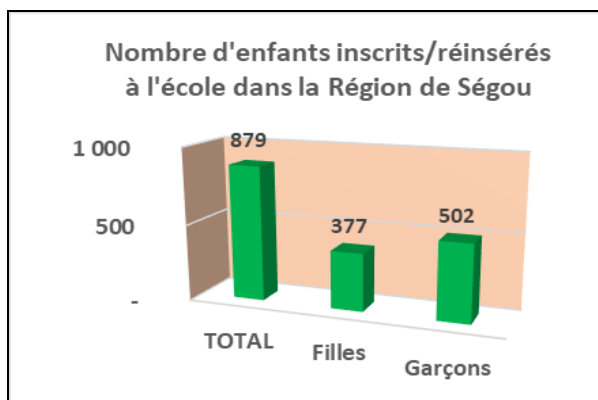
3.1.4. Résultats atteints

3.1.4.1. Identification, inscription et réinsertion des enfants déscolarisés et non scolarisés

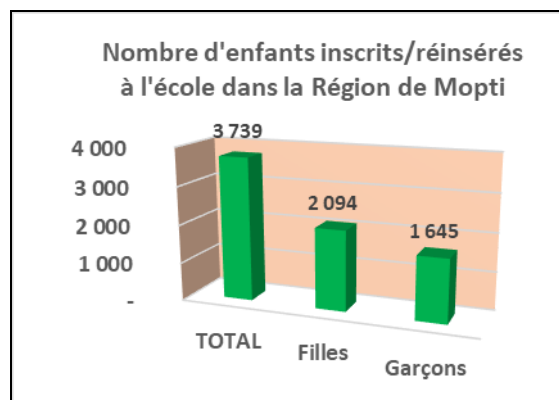
Des activités d'identification des enfants en âge d'aller à l'école (7-8) ans ont été menées dans tous les villages cibles. Ces activités ont été réalisées avec l'appui des acteurs de l'éducation comme les Centres d'Animation Pédagogique (CAP), les Comités de Gestion Scolaire (CGS), les Associations de Mères d'Elèves (AME) et les Directeurs d'écoles. Ainsi, le nombre d'enfants inscrits, réinsérés dans les écoles formelles est de 4 618 dont 2 471 filles et 2 147 garçons (3 739 enfants dont 2 094 filles à Mopti et 879 enfants dont 377 filles à Ségou).



Graphique 1 : Nombre total d'enfants inscrits/réinsérés



Graphique 2: Enfants inscrits/réinsérés à l'école Ségou

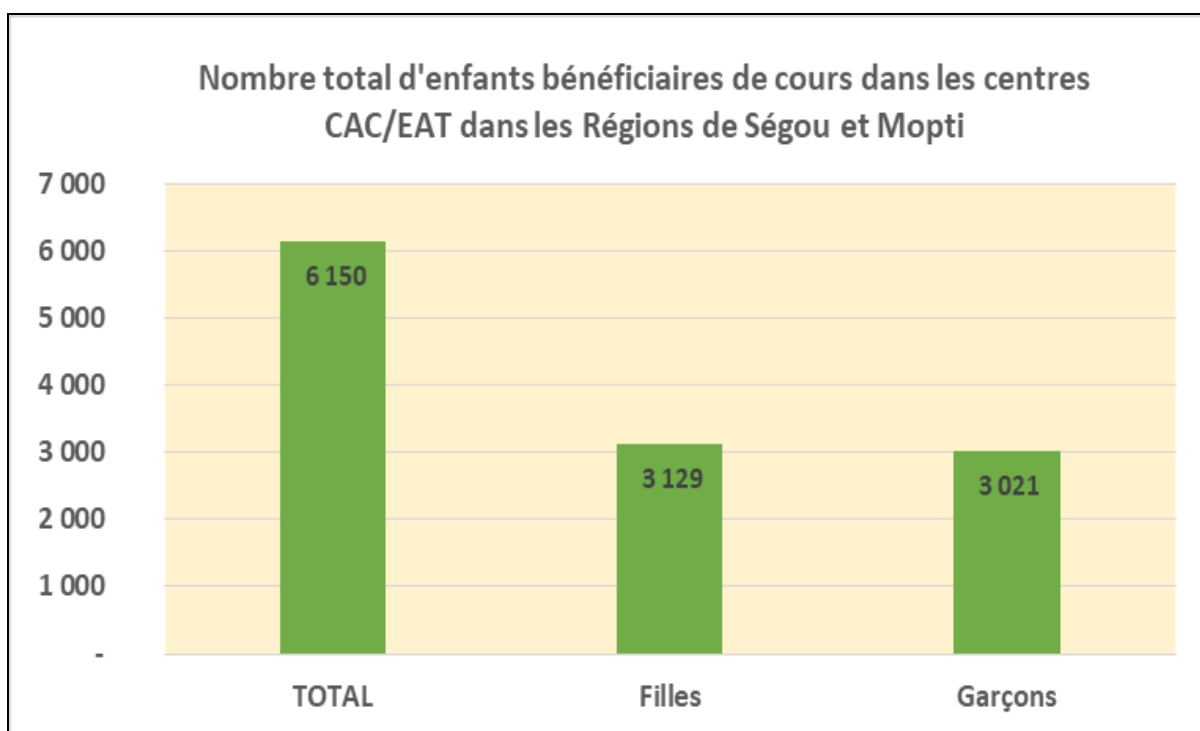


Graphique 3: Enfants inscrits/réinsérés à l'école Mopti

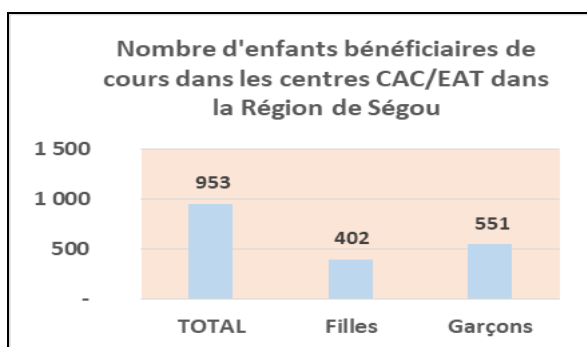
3.1.4.2. Réhabilitation et équipement de 104 Centres d'Apprentissage Communautaires (CAC)/Espaces d'Apprentissage Temporaires (EAT) et 19 écoles

Au cours de la mise en œuvre du projet, 104 CAC/EAT (dont 84 à Mopti et 20 à Ségou) et 19 salles de classe (13 dans la Région de Mopti et 6 dans la Région de Ségou) ont été construits/réhabilités et équipés en vue d'assurer un apprentissage de qualité aux apprenants.

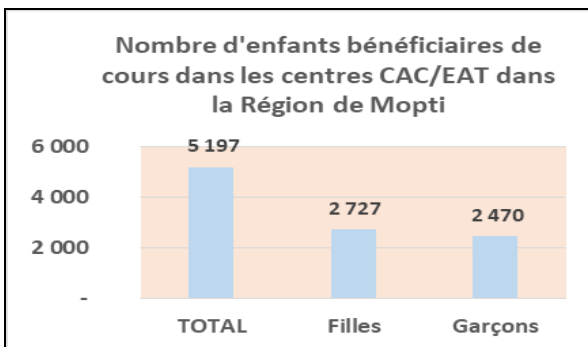
Il faut signaler que 6 150 enfants dont 3 129 filles ont bénéficié de l'apprentissage dans les EAT/CAC (5 197 enfants dont 2 727 filles dans la Région de Mopti et 953 enfants dont 402 filles dans la Région de Ségou) et 1 192 enfants ont été inscrits et bénéficient des cours dans les salles de classe réhabilitées (663 enfants dont 340 filles dans la Région de Mopti et 529 enfants dont 232 filles dans la Région de Ségou).



Graphique 4 : Nombre total d'enfants inscrits dans les CAC/EAT



Graphique 5 : Enfants bénéficiaires CAC/EAT_Ségou



Graphique 6 : Enfants bénéficiaires CAC/EAT_Mopti

3.1.4.3. Formation (insertion/réinsertion), dotation en kits scolaires des enfants scolarisés, déscolarisés et non scolarisés dans les centres CAC/ EAT et écoles partenaires du projet

Des activités de distribution de kits scolaires ont été effectuées dans les établissements d'enseignement formel et non formel (écoles partenaires et CAC/EAT) dans les Régions de Mopti et Ségou permettant aux enfants d'avoir un apprentissage de qualité.

Au total 27 819 enfants dont 12 519 filles (25 690 enfants dont 11 561 filles dans la Région de Mopti et 2 129 dont 958 filles dans la Région de Ségou) ont reçu des kits scolaires composés de fournitures scolaires (cahiers, crayons, ardoises, bics) et manuels scolaires (Français, Bamanankan, Dogosso, Fulfuldé, Bomou, Minianka et Sonrhaï) en vue d'améliorer la qualité de l'apprentissage.

3.1.4.4. Soutien à 104 enseignants volontaires

Pour assurer une scolarisation massive des enfants hors écoles, 104 enseignants volontaires pour l'animation des centres CAC/EAT ont été recrutés, formés sur le programme d'enseignement en situation d'urgence ainsi que l'emploi du temps. Ils ont été déployés dans les centres en vue de dispenser des cours dans les conditions minimales de travail pour permettre aux enfants de bénéficier d'un apprentissage protégé et de qualité.

Pour améliorer la qualité du travail des enseignants des centres, des kits pédagogiques ont été distribués dans les CAC/EAT du projet en collaboration avec les CAP. Au total 373 enseignants ont bénéficié des kits (353 dont 151 femmes dans la Région de Mopti et 20 enseignants dont 7 femmes dans la Région de Ségou).

3.1.4.5. Campagne de plaidoyer avec la communauté

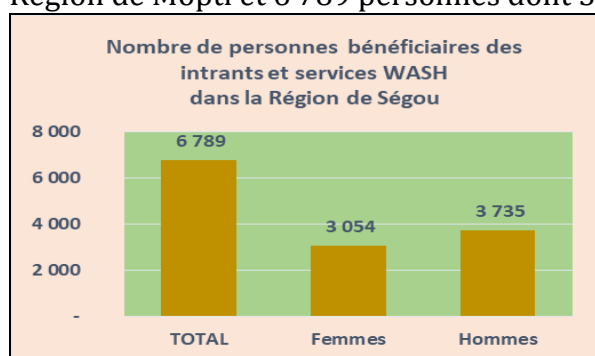
Des campagnes de plaidoyer en faveur de la scolarisation des enfants pour la rentrée scolaire 2020-2021 ont été menées auprès des communautés pour l'inscription des enfants à l'école.

Ces campagnes ont mobilisé 2 451 personnes des communautés touchées (1 764 personnes dont 836 femmes dans la Région de Mopti et 687 personnes dont 309 femmes dans la Région de Ségou).

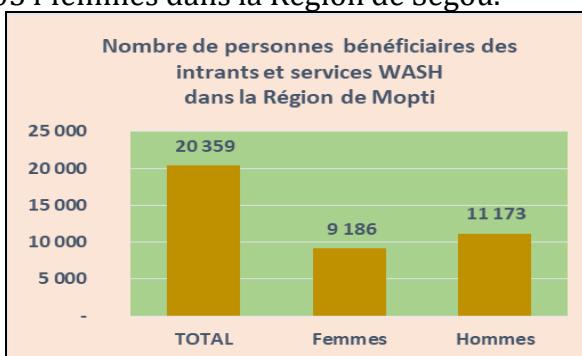
3.1.4.6. Activités de lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus

Pour assurer la continuité de l'apprentissage dans le strict respect des mesures barrières dans les établissements d'enseignement (écoles partenaires, CAC/EAT) et au sein des communautés cibles du projet, des séances de sensibilisation ont été organisées dans les villages/écoles et CAC/EAT cibles du projet en vue de mieux informer les bénéficiaires sur les gestes barrières à la propagation de la pandémie à COVID-19.

L'équipe du projet a été dotée de boîtes à images pour faciliter l'animation des séances de sensibilisation et l'appui à la mise en œuvre de protocoles COVID-19 dans les écoles. Le nombre de personnes ayant bénéficié des intrants et services WASH (y compris du matériel d'hygiène) est de 27 146 avec 20 359 personnes dont 9 186 femmes dans la Région de Mopti et 6 789 personnes dont 3 054 femmes dans la Région de Ségou.



Graphique 7 : Bénéficiaires d'intrants/services Wash à Ségou



Graphique 8 : Bénéficiaires d'intrants/services Wash à Mopti

Plusieurs actions ont été entamées en vue de lutter contre la COVID-19. Il s'agit de :

☞ **La traduction et la mise en œuvre de l'orientation sur la sécurité à l'école par l'application des protocoles de prévention et de contrôle COVID-19**

Des séances de prévention contre la COVID-19 ont été organisées dans les villages/écoles et CAC/EAT cibles du projet en vue de mieux informer les bénéficiaires sur les gestes barrières à la propagation de la pandémie à COVID-19. Au total 219 établissements dont 115 écoles et 104 CAC/EAT ont bénéficié de la mise en œuvre de l'orientation sur la sécurité à l'école par l'application de protocoles COVID-19.

☞ **L'équipement des CAC/EAT en kits de lavage des mains et de matériels d'hygiène**

Pour assurer un apprentissage protégé aux enfants, des dispositifs de lavage des mains et du matériel d'hygiène ont été distribués. Au total 104 CAC/EAT ont bénéficié ces équipements.

Il y a eu la distribution de masques lavables à 7 997 enfants (6 715 enfants dont 2 785 filles dans la Région de Mopti et 1 282 enfants dont 449 filles dans la Région de Ségou).

☞ **La distribution des affiches de prévention COVID-19**

Des banderoles et affiches relatives à la lutte contre la maladie à coronavirus ont été distribuées au niveau des écoles, CAP, Mairies des zones d'interventions en vue de sensibiliser les acteurs de l'éducation sur les gestes barrières à la propagation de la maladie à COVID-19.

Au total 115 écoles, 104 CAC/EAT, 14 CAP et 28 Mairies ont bénéficié d'affiches sur les gestes barrières à la propagation de la COVID-19.

3.1.4.7. Visites de terrain et suivi des activités du Projet

Des missions de suivi de l'évolution des indicateurs de performance du projet ont été menées pendant la phase de mise en œuvre du projet dans la zone d'intervention du projet. Ces missions ont été conduites par le Chargé de Suivi Evaluation pour une mise à niveau par rapport aux outils et veiller à la qualité des données collectées.

3.1.4.8. Clôture du projet EIE

La délégation de la Direction Exécutive de APIDEV composée du Directeur Exécutif Adjoint et le Chargé de Suivi/Evaluation a pris part à la cérémonie de clôture du projet d'Education en Situation d'Urgence (EIE). Elle a eu lieu sur le site des déplacés à Saré-Mah dans la Commune de Socoura, Cercle de Mopti.

En plus des bénéficiaires du projet, elle a enregistré la participation du Représentant du Chef de bureau de zone Ségou-Mopti de l'UNICEF, des deux Directeurs des Académies d'Enseignement de Mopti et de Douentza, des deux Directeurs des Centres d'Animation Pédagogique de Mopti et Sevaré, du Maire de la Commune de Socoura, du Chef de site des déplacés et du personnel de la Coordination de APIDEV dans la Région de Mopti.

La cérémonie a été marquée par les mots de bienvenue du Chef de Site et du Maire de Socoura, des témoignages du Directeur de l'école de Bargondaga, d'une Mère d'élève et d'une Apprenante, des interventions du Directeur de l'Académie d'Enseignement de Mopti, du Directeur Exécutif Adjoint de APIDEV et du Représentant du Chef de bureau de zone Ségou-Mopti de l'UNICEF.

Des différents témoignages, l'on retient la satisfaction des bénéficiaires pour les activités réalisées par APIDEV dans le cadre du projet EIE qui, pour eux, est venu sauver les enfants déscolarisés et non scolarisés de la délinquance, de la proie facile des groupes armés, de la mendicité etc.

Des différentes interventions du Directeur d'Académie d'Enseignement de Mopti et du Représentant du Chef de bureau de zone UNICEF Ségou-Mopti, l'on note la satisfaction et la reconnaissance des efforts fournis par le personnel APIDEV pour avoir atteint tous les objectifs assignés à APIDEV dans le cadre de la mise en œuvre du projet EIE qui selon eux, est venu donner espoir à beaucoup de parents d'élève, de chefs de famille et d'enfants hors école.

Le Directeur de l'Académie d'Enseignement de Mopti a saisi l'occasion pour faire un plaidoyer, au nom des deux Académies d'Enseignement de Mopti et Douentza, à l'UNICEF en vue de la continuité de ce projet avec APIDEV pour la poursuite de la concrétisation d'un des droits fondamentaux des enfants, l'éducation.

Et le Représentant du Chef de bureau de zone UNICEF Ségou-Mopti de rassurer le Directeur d'Académie d'Enseignement de Mopti de la bonne transmission de son plaidoyer au Chef de bureau de zone UNICEF.

3.2. PROGRAMME D'APPUI A L'INSERTION SCOLAIRE (PAIS): APPUI À L'INSERTION/REINSERTION DES ENFANTS DESCOLARISES ET NON SCOLARISES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 DANS LA REGION DE SÉGOU

Pour l'ensemble du Mali, les indicateurs de l'éducation sont faibles et ont même empiré depuis 2011. En 2016, le taux brut de scolarisation était de 77% au fondamental 1 et 54% au fondamental 2 contre respectivement 82% et 56% en 2011. Dans une telle situation, peu d'enfants ont la chance d'achever leur éducation de base. Ainsi, en 2016, le taux d'achèvement du fondamental 1 s'élevait à 51% tandis que le taux d'achèvement du fondamental 2 s'élevait à 30%. En 2016-2017, le nombre d'OOSC était estimé à 1 057 722, soit 30% des enfants d'âge scolaire de 7 à 12 ans. L'indice de parité entre les genres basé sur le taux d'achèvement est de 0,85 dans l'enseignement fondamental 1 et de 0,81 au fondamental 2 au détriment des filles.

Face à la situation sanitaire liée au COVID 19, le gouvernement Malien a pris la décision, le 18 mars 2020, de fermer toutes les écoles à compter du 19 mars et pour une durée de 3 semaines. La fermeture temporaire des écoles dû à la crise sanitaire, et le décalage de l'année scolaire 2019-2020 avec une réouverture en septembre 2020 et celle de 2020-2021 avec une reprise scolaire à la mi-novembre et la grève des enseignants, qui elle continue, rend la réouverture des écoles d'autant plus compliquée et incertaine. Tous les enfants scolarisés - 3,8 millions (142 523 en pré-primaire, 3 297 418 en primaire, 391 410 en secondaire) - ainsi que les enfants non scolarisés - environ 1 million - sont directement touchés.

La fermeture des écoles à plus ou moins long terme peut avoir les conséquences suivantes :

- ☞ La déperdition scolaire des apprenants : abandon pour des raisons diverses ;
- ☞ La recrudescence des mariages d'enfant et grossesses précoces ;
- ☞ La démotivation des élèves et des parents ;
- ☞ La baisse continue du niveau de formation des apprenants ;
- ☞ Le risque d'enrôlement des enfants en âge scolaires dans les mouvements armés ;
- ☞ Le risque accentué d'abus, d'exploitation et de violences y compris basées sur le genre dont le mariage d'enfant.

La Région de Ségou est une zone agro pastorale où les enfants sont le plus souvent utilisés dans les exploitations. Ainsi, en 2016-2017 le taux brut de scolarisation est de 55,2%, le taux d'achèvement au premier cycle du fondamental est de 37,3%, la moyenne (39,9% chez les garçons contre 35,2% chez les filles) contre 48,1 (50,5% chez les garçons et 45,6% chez les filles) la moyenne nationale. Par ailleurs, le taux de redoublement est 12,7% et le taux d'abandon est de 50%. Ce qui place la région parmi les zones à faible taux de scolarisation au Mali.

L'institut national de la Statistique (INSTAT) dans son rapport de l'enquête EMOP (Enquête Modulaire Permanente auprès des familles) publié en Août 2017 révèle que le

taux brut de scolarisation au Mali est de 72.2% (dont garçons 73.8% et filles 70.5%). Ce TBS est de 50.5% pour Mopti le plus bas dans le pays.

En réponse à toutes ces problématiques, l'ONG APIDEV, avec l'appui financier de l'UNICEF, a apporté sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le contexte de lutte contre la pandémie COVID-19.

La mise en œuvre de ce projet rentre dans le cadre du Programme d'Appui à l'Insertion Scolaire (PAIS) de l'UNICEF.

3.2.1. Objectifs

3.2.1.1. Objectif général

Assurer l'accès à l'éducation dans un environnement protecteur et inclusif pour les enfants les plus marginalisés.

3.2.1.2. Objectifs spécifiques

- ☞ Favoriser l'inscription des enfants non scolarisés de 7 à 8 ans en 1^{ère} année de l'enseignement fondamental ;
- ☞ Appuyer la réinsertion des enfants déscolarisés de 9 à 10 en 2^{ème} ou 3^{ème} année de l'enseignement fondamental à travers les cours de rattrapage;
- ☞ Contribuer à l'inscription des enfants non scolarisés et déscolarisés en 3^{ème} ou 4^{ème} année de l'enseignement fondamental à travers les centres SSA/P.

3.2.2. Zones D'intervention

La zone d'intervention du projet couvre la Région de Ségou répartie comme suit :

- ☞ **Cercle de Barouéli** : Communes de Baraouéli, Boidiè, Gouendo, Kalaké, Konobougou, N'Gassola, Sanando, Somo, Tamani, Tesserla et Dougoufé.
- ☞ **Cercle de Niono** : Communes de Diabaly, Dogofry, Kala-Siguida, Mariko, Niono, Pogo, Siribala, Sirifila-Boundy, Toridaga-Ko et Yèrèdon-Saniona.

3.2.3. Résultats attendus

- ✂ **Produit 1**: Les structures éducatives dans les régions prioritaires offrent des opportunités d'apprentissage de qualité, protectrices, propres et inclusives aux filles et aux garçons âgés de 7 à 12 ans, y compris pour les enfants non scolarisés et les plus défavorisés.
- ✓ **Extrant 1** : D'ici à juin 2022 : 25 480 enfants de 7 – 12 ans, dont 50% de filles, sont inscrits dans l'enseignement fondamental ou programmes alternatifs / accélérés.
- ✂ **Produit 2**: Les structures éducatives des régions prioritaires disposent des outils et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une éducation de qualité et suivre les progrès des résultats d'apprentissage des filles et des garçons âgés de 7 à 12 ans.

- ✓ **Extrant 1** : Les parents et les membres de la communauté de 255 écoles bénéficient d'événements de sensibilisation ;
- ✓ **Extrant 2** : Renforcement des capacités, support et accompagnement de 255 Comités de Gestion Scolaire ;
- ✓ **Extrant 3** : Suivi de 25 480 enfants inscrits, insérés directement, et réinsérés.

3.2.4. Résultats atteints

3.2.4.1. Mise en place et orientation de l'équipe du projet

Le staff du projet a été constitué d'un (01) Chef de Projet, Un (01) Chargé de Suivi/Evaluation, deux (02) Superviseurs, d'une (01) Assistante Comptable et de quinze (15) Animateurs pour la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Les capacités de l'équipe ont été renforcées sur les outils de collecte de données, les indicateurs du projet et le système de remontée des données.

Le staff du projet a aussi bénéficié d'une formation sur la charte et le code de conduite de APIDEV en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels. Les agents se sont engagés pour l'atteinte des résultats attendus.

Après l'orientation, les équipes du projet ont tenu des rencontres avec les responsables des CAP pour échanger sur les activités. Les deux CAP se sont engagés à accompagner le projet à travers des appuis techniques pour la bonne réussite du projet. Au cours de ces activités, 25 responsables des CAP de Niono et Barouéli ont été touchés lors de la présentation du projet au niveau communautaire.

3.2.4.2. Atelier de lancement et de présentation du projet au niveau communautaire

Les activités du projet PAIS ont été officiellement lancées à Ségou le vendredi 22 janvier 2021 en présence des autorités Communales et scolaires de la Région.

L'atelier, présidé par le Représentant du Directeur National de l'Enseignement Fondamental, a regroupé 60 personnes dont 10 femmes composées des responsables de l'AE de Ségou, des CAP de Barouéli et Niono, le Directeur Exécutif Adjoint de APIDEV et le staff du projet.

Les participants ont été éduqués sur les activités du projet à travers les questions/réponses après la présentation du document par le Chef de projet



Participants au lancement du projet à Ségou

3.2.4.3. Meeting communautaire

Des meetings communautaires ont été tenus dans les villages d'intervention de 21 Communes en informant les communautés sur les activités du projet et suscitant leur adhésion. Des séances de sensibilisation et de mobilisation des communautés ont été réalisées pour la scolarisation des enfants. Ces séances ont touché 8 071 personnes dont 3 716 femmes qui se sont réjouies de la mise en œuvre du projet.

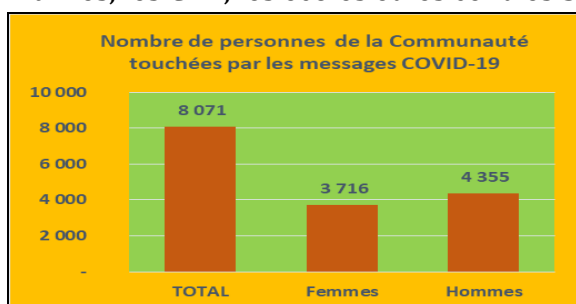
3.2.4.4. Sensibilisation du public cible sur les gestes barrières au COVID-19 dans un environnement sûr et protecteur pour la réouverture des écoles

Des séances de sensibilisation ont été animées par le staff à travers les boîtes à images sur les gestes barrières mises à disposition dans les écoles, les centres SSA/P, les Mairies et les CAP en vue de lutter contre la propagation de la COVID-19 par la protection des personnes.

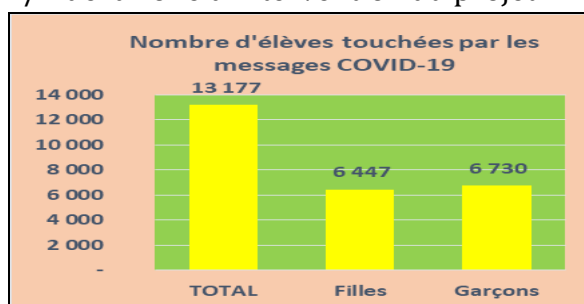
Au cours de cette activité, APIDEV a distribué des affiches, des masques, des dispositifs de lavage des mains et du savon dans les écoles et centres SSA/P, des banderoles dans les Mairies et CAP de la zone d'intervention du projet.

Le nombre de personnes touchées par les messages COVID-19 est de 8 071 personnes dont 3 716 femmes et 4 355 hommes.

Il y a eu la distribution de 283 dispositifs de lavage des mains et du savon dans les Mairies, les CAP, les écoles et les centres SSA/P de la zone d'intervention du projet.



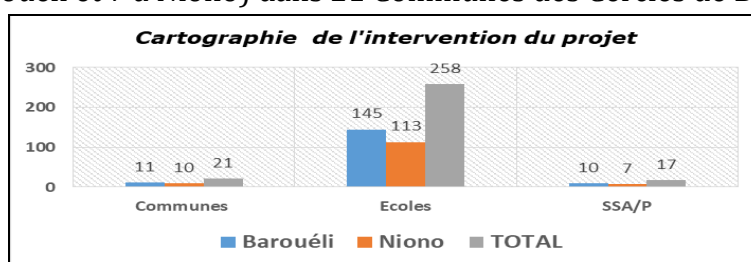
Graphique 9 : Sensibilisation des Communautés sur les gestes barrières de la COVID-19



Graphique 10 : Sensibilisation des Elèves sur les gestes barrières de la COVID-19

3.2.4.5. Cartographie de la stratégie d'insertion directe et de SSA/P

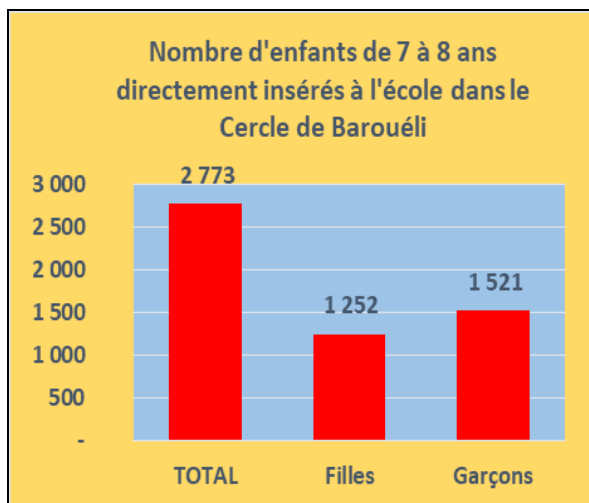
Une cartographie de l'intervention du projet a été élaborée par l'équipe en place en collaboration avec les CAP et les CGS de la zone de mise en œuvre. Elle a servi de cadre pour identifier les 258 écoles (145 à Baraouéli et 113 à Niono) et les sites des 17 centres SSA/P (10 à Baraouéli et 7 à Niono) dans 21 Communes des Cercles de Baraouéli et Niono.



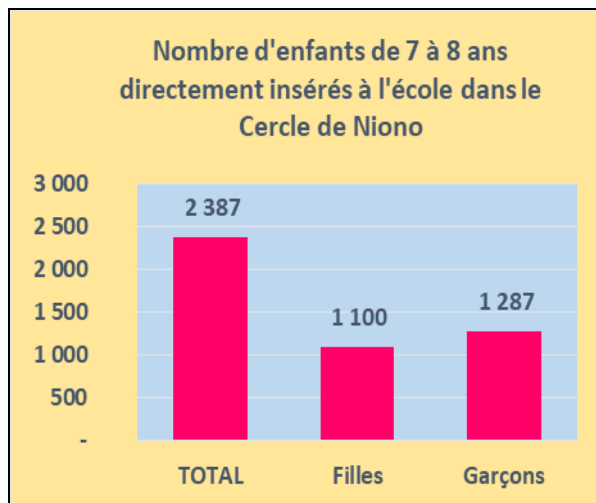
Graphique 11 : Nombre de Communes, écoles et centres SSA/P bénéficiaires du Projet

3.2.4.6. Insertion directe des enfants de 7-8 ans dans le fondamental 1

Dans la zone d'intervention du projet, les enfants ont été identifiés pour la réinsertion au fondamental 1. L'effectif des enfants de 7 à 8 ans inscrits dans les écoles partenaires du projet est de 5 160 dont 2 352 filles.



Graphique 12 : Insertion directe des enfants de 7 à 8 ans à Barouéli

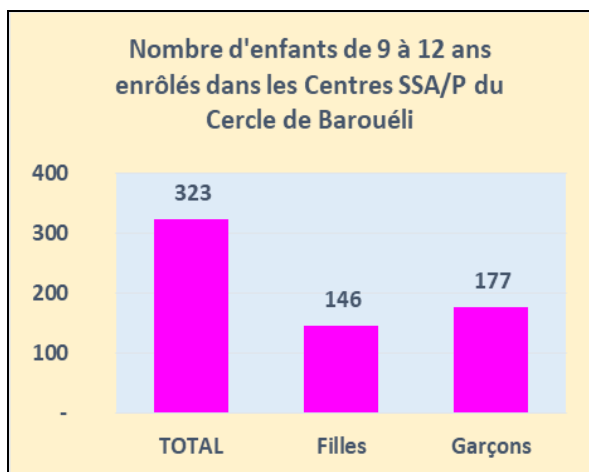


Graphique 13 : Insertion directe des enfants de 7 à 8 ans à Niono

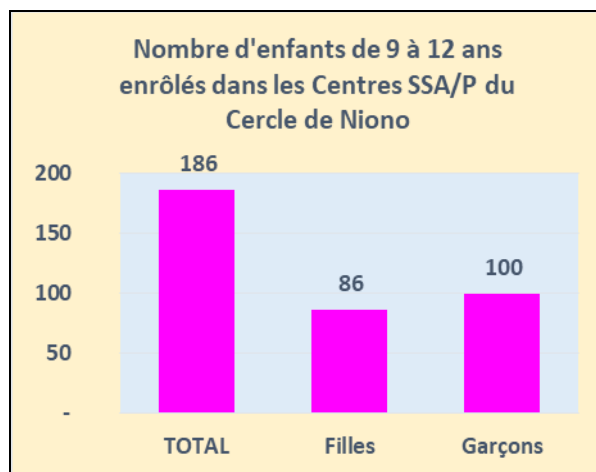
3.2.4.7. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P

Pour la première année d'intervention du projet, 17 centres SSA/P ont été mis en place et fonctionnels par la construction et l'équipement de local (hangars simples).

Au total 509 enfants de 9 à 12 ans dont 232 filles ont bénéficié de l'apprentissage de la langue locale bamanankan et du français pendant l'année scolaire 2020-2021 qui seront ensuite transférés dans le système classique selon leur niveau après leur évaluation.



Graphique 14 : Enrôlement des enfants de 9 à 12 ans à Barouéli



Graphique 15 : Enrôlement des enfants de 9 à 12 ans à Niono

3.2.4.8. Missions conjointes de suivi des activités du projet

Des missions conjointes de suivi du CAP, des CT, de l'ONG et du partenaire UNICEF ont été organisées à la fin de chaque trimestre. Il y a eu 3 missions dont 2 dans le Cercle de Barouéli et 1 dans le Cercle de Niono.

Elles ont été l'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre sur le déroulement des activités, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la recherche de solutions pour l'atteinte des résultats attendus.



Equipe du suivi conjoint (Unicef, CAP, CT, ONG) dans le centre SSA/P de Dioni



Equipe du suivi conjoint (Unicef, CAP, CT, ONG) dans le centre SSA/P de Tamani

3.2.4.9. Rencontres de suivi et coordination des activités du projet

Il y a eu 3 rencontres trimestrielles de coordination qui ont regroupé l'équipe du projet au niveau de l'Antenne Régionale du projet à Ségou.

Elles ont été l'occasion pour le staff de partager les informations sur les réalisations du projet, les difficultés enregistrées, d'une part, de planifier les activités du trimestre à venir et proposer des solutions aux contraintes dans la mise en œuvre des activités du projet d'autres part.

3.2.4.10. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P

Les 17 animateurs SSA/P et les 2 superviseurs du projet ont bénéficié de la formation technique de 30 jours pour l'animation des centres. Il s'agissait des modules comme le programme d'enseignement et les documents de travail comme l'emploi du temps ainsi que l'apprentissage du français en termes de pédagogie.

3.2.4.11. Distribution de Kits scolaires et pédagogiques

Les enfants identifiés et inscrits dans les écoles et centres SSA/P ont bénéficié des fournitures scolaires mises à la disposition du projet par le partenaire UNICEF pour un total 42 878 enfants dont 18 901 filles.

Pour la même activité, 1 103 enseignants dont 439 femmes ont été dotés de kits pédagogiques.

3.2.4.12. Formation des membres des CGS ou AME existants et nouvellement créés

Du 29 au 30 septembre 2021, les membres des Comités de Gestion scolaires (CGS) et d'Association de Mères d'Elèves (AME) ont été formés sur les modules de la CADDE relatifs à la gestion de l'école en mode décentralisé.

La formation a été animée dans les différentes zones d'intervention par les CAP de Barouéli et de Niono. Elle a regroupé 291 personnes avec 258 membres de CGS dont 26 femmes et 33 membres d'AME des écoles partenaires du projet (145 membres de CGS dont 20 femmes, 20 membres d'AME à Barouéli et 113 membres de CGS dont 6 femmes, 13 membres d'AME à Niono).

IV. ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT

L'année a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des activités du plan annuel d'activités validé. L'objectif visé était d'améliorer les capacités organisationnelle et opérationnelle de la structure en vue d'améliorer la visibilité des actions dans une perspective de durabilité.

Pour ce faire les activités majeures réalisées sont entre autre :i) L'amélioration de la communication par la restructuration et l'animation du site web et des réseaux sociaux, la confection de calendriers et agenda, ii) les rencontres d'échange, iii) la recherche de financement, iv) la réalisation des audits internes et externes des comptes, v) les actions de sensibilisation sur la charte et le code de conduite sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, vi) la tenue des réunions statutaires.

4.1. L'AMELIORATION DE LA COMMUNICATION

En 2021, APIDEV a procédé à l'amélioration de ses canaux de communication en vue d'assurer une bonne visibilité et lisibilité de ses actions.

Dans ce cadre des irrégularités constatées dans le fonctionnement du site web ont amené l'ONG à restructurer sa conception.

Les différentes opérations effectuées ont contribué à l'accessibilité et l'utilisation effective du site qui ont permis d'assurer son animation régulière pour la visibilité des actions de l'ONG.

Au niveau des réseaux sociaux, de janvier à décembre 2021, 67 publications ont été réalisées sur les activités de l'ONG à travers Facebook, Tweeter, LinkedIn.

Les adresses professionnelles ont été créées pour le personnel de la Direction Exécutive, le staff projet et les membres du Bureau Exécutif pour assurer la fluidité de la communication interne et externe.

Pour mieux véhiculer l'image de l'ONG, des calendriers et agenda mettant en évidence des actions réalisées dans les différentes zones d'intervention ont été imprimées et distribués à différents partenaires.

4.2. RENCONTRES D'ECHANGE

Au cours de l'année 2021, pour renforcer son niveau de collaboration et élargir son domaine d'intervention, la Direction Exécutive a entamé des rencontres, des audiences souvent axées sur des propositions de projets dans plusieurs domaines (Humanitaire, Education, Sécurité alimentaire, WASH, Paix et Cohésion Sociale, Promotion Socio-économique...).

Les différentes rencontres se situaient dans le cadre de la recherche d'opportunités de projet à travers :

- ☞ Participation aux réunions mensuelles et formation des clusters Education, Sécurité Alimentaire et WASH ;

- ☞ Participation aux revues annuelles de l'UNICEF à Ségou et Mopti ;
- ☞ Echange avec le Ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable ;
- ☞ Echange avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) ;
- ☞ Echange avec la section éducation de l'UNICEF suite à la demande d'audience envoyée à la Représentante Résidente de l'Unicef ;
- ☞ Prise de contact avec l'Agence des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

4.3. RECHERCHE DE FINANCEMENT

L'ONG dans sa quête de bien-être social des communautés à la base, des avis d'appel à manifestation ont été régulièrement consultés et des propositions techniques y afférentes ont été soumises. Aucun nouveau financement n'a pu être obtenu cette année. A cet effet, il a été suggéré aux membres du Bureau Exécutif de s'impliquer davantage dans la recherche d'opportunités.

Dans le même ordre d'idées, un cadre de concertation et conception de projet a été mis en place pour appuyer la recherche d'idées de projet et d'opportunités de financement.

Le tableau suivant nous résume les informations sur la recherche de financement:

N°	TITRE DE L'APPEL A MANIFESTATION	PARTENAIRES	RESULTATS
1.	Appui à la préservation de la biodiversité dans la Commune rurale de Gomitradougou ; Projet de plantation d'arbres dans la Commune rurale de Koro	TREE AID	En attente
2.	Appui à la plantation d'arbres dans la Commune de Koro	TREE AID	En attente
3.	Suivi par une tierce partie pour le PAM	PAM	Néant
4.	Projet d'appui à la lutte contre la crise alimentaire et malnutrition aiguë dans un contexte d'urgence au centre du Mali, Région de Mopti	Plan International	Néant
5.	Information et sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière et la promotion de la libre circulation dans l'espace CEDEAO	OIM-UE-AECID	Néant
6.	Initiative de promotion du genre (GPI) et Initiative de promotion de la jeunesse (GYPI)	Secrétariat UN	Néant
7.	Constitution d'un roster des partenaires d'exécution	PNUD	En attente
8.	Fiche vendor (renseigné sur les informations de l'ONG)	UNESCO	Néant
9.	Concept Note : Appui à la mise en place d'un centre pour l'insertion scolaire des enfants déficients auditifs	UNICEF	En attente

4.4. REALISATION DES AUDITS DES COMPTES DE APIDEV

Au cours de l'année 2021, l'ONG a organisé des audits internes et externes de ses comptes avec l'appui de cabinet d'expertise comptables agréés.

Ces différentes missions ont été conduites par des cabinets d'expertise comptable dans le cadre du partenariat avec l'UNICEF ont permis une harmonisation des comptes de l'ONG.

Il faut souligner que le passage des différents cabinets a donné une nouvelle orientation à la gestion des comptes de APIDEV par la mise en œuvre de l'appui conseil à travers les recommandations des différentes équipes d'audit.

4.5. SENSIBILISATION DES GROUPES CIBLES SUR LA POLITIQUE DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (PEAS) DE APIDEV

La charte et le code de conduite PEAS de APIDEV a pour objet d'affirmer, confirmer les principes de comportement et vise à préserver la longue tradition d'intégrité et de crédibilité que l'ONG a su bâtir depuis sa fondation. Elle a été adoptée par le Bureau Exécutif le 16 octobre 2019.

Sont donc énoncés, les principes auxquels elle adhère, en accord avec ses valeurs basées sur la coopération, l'intégrité, le respect, l'équité et l'engagement, ainsi que les règles d'éthique qu'il convient de respecter en tant que membre du personnel, tant au siège social que sur le terrain, membre de la direction ou membre du bureau exécutif.

La charte repose sur des valeurs, des principes et des convictions communes et elle décrit les mesures qui seront prises afin d'assurer la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.

L'ONG a organisé une séance de renforcement de capacités du personnel sur la Charte et le code de conduite PEAS suivant un plan de progression en vue d'assurer l'appropriation du document au sein de l'équipe.

Cette appropriation a permis aux équipes d'avoir une meilleure connaissance du document pour l'animation des séances de sensibilisation à travers un plan d'action de mise en œuvre auprès des groupes cibles (CGS, enseignants et communautés) dans la zone d'intervention du projet.

En vue d'une meilleure fonctionnalité des mécanismes de plaintes et signalement des cas d'abus, l'ONG a mis en place des points focaux au niveau national et local et une adresse mail pour assurer la confidentialité des informations.

4.6. TENUE DES REUNIONS STATUTAIRES

Dans les textes de APIDEV, il est prévu des rencontres statutaires (Assemblée Générale annuelle, rencontre trimestrielle de bureau, réunions et ou assemblées extraordinaires et des comités ad hoc).

4.6.1. L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue le 04 Février 2022, on retient qu'après la présentation des documents par le Bureau Exécutif, elle lui a donné quitus de mieux suivre la bonne mise en œuvre des décisions prises. L'AG a exhorté le bureau de veiller au renforcement des capacités de la Direction Exécution et à persévérer dans la recherche de financement au côté de celle-ci afin de l'atteinte des missions de la structure.

4.6.2. LES RÉUNIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE ET BUREAU EXECUTIF

☞ Réunions du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif a tenu quatre (04) réunions statutaires trimestrielles au cours de l'année 2021. Il s'agissait aux cours de ces réunions de dresser la situation des activités au cours du trimestre, l'analyse des finances et faire des propositions pour le renforcement des ressources de l'ONG par l'acquisition de nouvelles opportunités.

☞ Réunion de la Direction Exécutive :

Au cours de l'année, dix (10) réunions mensuelles ont été tenues par la Direction Exécutive de l'ONG. Il s'agissait au cours de ces séances de faire l'état de mise en œuvre des activités pour le mois écoulé et planifier celles du mois suivant. Ces rencontres sont aussi l'occasion de débattre des questions liées à la gestion quotidienne de l'ONG avec comme ordre du jour habituel :

- Adoption du compte rendu de la réunion mensuelle et contrôle, suivi des tâches et des recommandations ;
- Examen et approbation des rapports d'activités, des rapports financiers et plan d'actions des Projets et de la Direction Exécutive ;
- Divers et informations.

☞ Réunions hebdomadaires :

Elles permettent de suivre les tâches confiées par la réunion mensuelle avec comme ordre du jour :

- Contrôle, suivi des tâches et des recommandations ;
- Suivi des activités du siège régional d'APIDEV à Mopti et bureaux des Antennes locales ;
- Analyse du dossier réunion mensuelle ;
- Divers et informations.

V. PERSPECTIVES

Outre les projets de l'éducation dans lequel APIDEV a une grande expérience dans la mise en œuvre en partenariat avec l'UNICEF depuis 2016, l'ONG envisage d'étendre son champ d'intervention dans les domaines de l'humanitaire, la sécurité alimentaire/nutritionnelle, l'Urgence et l'Eau/Hygiène/Assainissement (WASH) en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés vulnérables.

En termes de planification à long terme, l'ONG a entamé l'élaboration d'un plan stratégique triennal (2022-2024).

De même l'ONG améliorera sa visibilité en veillant sur la confection de calendrier et agenda, l'animation régulière du site web, la publication des actions sur les réseaux sociaux, la capitalisation des expériences, la médiatisation de certaines actions phares et l'accentuation des parrainages et alliances avec les ONG internationales/Ambassade/Autres structures des Nations Unies.

VI. LES PARTENAIRES DE APIDEV

Les structures techniques et ou financières qui ont accompagné APIDEV dans l'atteinte des résultats en 2021 sont :

☞ **Partenaires financiers** : UNICEF, GIZ, APEJ, TREE-AID.

☞ **Partenaires techniques** : Ministère de l'Education Nationale (MEN), les Académies d'Enseignement (AE), Les Centres d'Animation Pédagogiques (CAP) ; les Comité de Gestion Scolaire (CGS), les Associations des Mères d'Elèves (AME), les organisations de la société civile, les radios locales, les Collectivités Territoriales (CT), la Case des Associations (CASA).

VII. CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES

La timidité de financement est sans doute la principale contrainte. A cela il faut ajouter l'insécurité grandissante dans les zones d'intervention de l'ONG, la faible mobilisation des populations, les crises alimentaires.

Ces différents événements ont influencé de façon négative la mobilisation des financements et autres appuis des partenaires extérieurs.

Ils aussi ont été des facteurs limitant dans la mise en œuvre des actions par la limitation des mouvements et la réduction des communications dans les différentes localités cibles du projet.

VIII. CONCLUSION/ RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, l'état d'exécution des activités est satisfaisant. L'ONG n'a pas réalisé son plan annuel dans de bonnes conditions, certaines cibles n'ont pas bénéficié correctement des interventions dû au contexte sécuritaire défavorable.

L'apparition de la maladie à coronavirus n'a pas non plus favorisé la mobilisation des bénéficiaires autour de la mise en œuvre de certaines activités planifiées.

Pour mieux avancer dans l'atteinte des objectifs, il y a lieu de :

- ✓ Renforcer la mobilisation des ressources pour faciliter le financement des actions ;
- ✓ Renforcer le partenariat avec toutes les structures partenaires ;
- ✓ Initier des ateliers de formation des membres en techniques de négociations et de recherche de financement ;
- ✓ Faire la relecture du manuel des procédures de gestion administrative de l'ONG en vue de l'adapter au contexte actuel ;
- ✓ Finaliser l'élaboration du Plan Stratégique triennal (2022-2024) de l'ONG.

ANNEXES

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

ANNEXE 1: LISTE DU PERSONNEL APIDEV EN 2021

N°	Prénoms et Nom	Fonction	Institution ou Programmes/Projets	Affectation
1	Yaya DAO	Directeur Exécutif	APIDEV	Bamako
2	Elie COULIBALY	Directeur Exécutif Adjoint	APIDEV	Bamako
3	Souleymane N'DIAYE	Directeur des Programmes	APIDEV	Bamako
4	Moctar DENON	Assistant Administratif	APIDEV	Bamako
5	Oumou BATHILY	Gestionnaire Financière	APIDEV	Bamako
6	Douro Etienne KASSOGUE	Coordinateur	EIE	Sévaré/Mopti
8	Aoua SISSOKO	Superviseure	EIE	Bandiagara
9	Allaye OUOLOGUEM	Superviseur	EIE	Bandiagara
10	Korka TESSOUGUE	Animatrice	EIE	Bandiagara
11	Mamadou TOGO	Animateur	EIE	Bandiagara
12	Ambadiougo YEBEÏZE	Animateur	EIE	Bandiagara
13	Bassouley Aïchata CISSOKO	Animatrice	EIE	Ségou
14	Mahamadou KODIO	Animateur	EIE	Bankass
15	Singo SATAO	Animatrice	EIE	Djenné
16	Kadidiatou SOW	Animatrice	EIE	Mopti
17	Souleymane DIABATE	Animateur	EIE	Youwarou
18	Mamadou BARRY	Animateur	EIE	Ténenkou
19	Boubacar COULIBALY	Assistant comptable	EIE	Mopti
20	Amadou ADIAWIAKOYE	Animateur	EIE	San
21	Djougal GORO	Superviseur	EIE	Mopti
22	Abdoulaye TOGOLA	Chargé de Suivi/Evaluation	EIE	Bamako
23	Issa DIARRA	Animateur	EIE	Niono
24	Maliki DJIMDE	Superviseur	EIE	Koro
25	Amadingué Michee POUDIOUGO	Animateur	EIE	Koro
26	Hamadoun SAYE	Animateur	EIE	Koro
27	Paul DOUMBO	Animateur	EIE	Koro
28	Dramane SIDIBE	Animateur	PAIS	Baraouéli
29	Oumarou KEÏTA	Animateur	PAIS	Niono
30	Fatoumata KANICOMO	Animatrice	PAIS	Baraouéli
31	Oumar GUINDO	Animateur	PAIS	Baraouéli
32	Soma dit Adama DIARRA	Animateur	PAIS	Niono
33	Tidiane ANNE	Animateur	PAIS	Baraouéli
34	Drissa COULIBALY	Animateur	PAIS	Baraouéli
35	Sidiki COULIBALY	Animateur	PAIS	Niono
36	Amassagou KODIO	Animateur	PAIS	Baraouéli
37	Moussa COULIBALY	Animateur	PAIS	Niono

38	Aïssata	COULIBALY	Animatrice	PAIS	Niono
39	Mariam	DIAWARA	Animatrice	PAIS	Niono
40	Bréhima	BALLO	Animateur	PAIS	Niono
41	Mahalmoudou	TOURE	Animateur	PAIS	Baraouéli
42	Balkissa	TRAORE	Animatrice	PAIS	Baraouéli
43	Tabita	YEBEÏZE	Assistante comptable	PAIS	Ségou
44	Abdoulaye	DOUMBIA	Chef de projet	PAIS	Ségou
45	Amadou	KAMPO	Superviseur	PAIS	Niono
46	Dina	SAGARA	Superviseure	PAIS	Baraouéli

ANNEXE 2 : EFFECTIF DES CENTRES CAC/EAT

N°	NOM DU CENTRE	VILLAGES	COMMUNES	EFFECTIFS	
CERCLE DE DJENNE				F	G
1	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KOUIN	KOUIN	DANDOUGOU FAKALA	14	10
2	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KORNIO	KORNIO		17	22
3	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de BOUGOULA	BOUGOULA		20	23
4	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de SIRABOUGOU PEULH	SIRABOUGOU PEULH		26	27
5	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de DIONI	DIOMI	FEMAYE	23	24
6	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de TIEKADO	TIEKADO		11	5
7	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KOUNTY	KOUNTY		26	24
8	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KOUMAGA	KOUMAGA		15	35
9	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de SENOSSA	SENOSSA	OURO ALY	11	14
10	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de WEREKA	WEREKA		19	13
11	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de DJIRIMA	DJIRIMA	MENA BADEYA	19	27
12	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de SOMA	SOMA		10	13
CERCLE DE TENENKOU					
1	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de DIAFARABE	DIAFARABE	DIAFARABE	20	24
2	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de BARKE-DAGA	BARKE DAGA		11	35
3	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KARA	KARA		9	30

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

N°	NOM DU CENTRE	VILLAGES	COMMUNES	EFFECTIFS	
4	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KOULY	KOULY	DIA	14	26
5	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de DIA	DIA		16	34
6	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KOUROU	KOUROU		15	33
7	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de THIAL	THIAL		19	20
8	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de DAKAWEL	DAKAWEL		13	26
CERCLE DE MOPTI					
1	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de TOMBOUCTOU-COURA	TOMBOUCTOU COURA	MOPTI	11	22
2	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de SARE-MAH	SITE DES DEPLACES SARE MAH	SOCOURA	14	21
3	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de BARGONDAGA	BARGON DAGA	MOPTI	20	17
4	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du site des déplacés du village CAN 2002	SITE DES DEPLACES CAN 2002	SOCOURA	26	23
5	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du site des déplacés de BARBE	SITE DES DEPLACES BARBE		32	15
6	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de DJONDIORI	DJONDIORI		22	15
7	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de DIALANGO	DIALANGO		16	15
8	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de FATOMA 1	FATOMA 1	FATOMA	14	33
9	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de FATOMA 2	FATOMA 2		11	34
10	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de MADINA-COURA	MADINA-COURA	MOPTI	9	13
11	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de SAMA	SAMA	KONNA	19	17

Rapport annuel d'activités 2021

N°	NOM DU CENTRE	VILLAGES	COMMUNES	EFFECTIFS	
12	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de SANDIGUI	SANDIGUI		22	17
13	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de KONNA 3eme QUARTIER	KONNA		19	23
14	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) de KONNA 1er QUARTIER	KONNA		15	15
CERCLE DE YOUWAROU					
1	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de TONGOMARE	TONGOMARE	YOUWAROU	12	18
2	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de LARAME-FARANDI	LARAME FARANDI		13	17
3	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de OURO 1	OURO		17	13
4	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de DJOULDE	DJOULDE		24	14
5	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de BELA-FARANDI	BELA FARANDI		12	18
6	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KOROLEL	KOROLEL		16	14
CERCLE DE SAN					
1	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de GUELEKORO	GUELEKORO	SAN	28	40
2	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de BOWERE	BOWERE		24	20
3	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de NANDJEREKAN	NANDJEREKAN	DAH	19	26
4	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de ZINZARA-BAMBARA	ZINZARA BAMBARA		24	26
5	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de DAH-COURA	DAH COURA		22	30
6	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de FIENKASSO	FIENKASSO		24	28
7	Espace d'Apprentissage Temporaire(EAT) du village de DIALAKORO	DIALAKORO		21	26

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

N°	NOM DU CENTRE	VILLAGES	COMMUNES	EFFECTIFS	
8	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de NIENTIEBOUGOU	NIENTIEOUGOU	NIIASSO	11	14
9	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de M'PEBOUGOU	M'PEBOUGOU		22	11
10	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de N'GOUNA	N'GOUNA		16	34
11	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de BELESSONI	BELESSONI		24	19
12	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de TANTONA	TONTONA		15	22
CERCLE DE NIONO					
1	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de MOURDJAN	MOURDJAN	NIONO	9	48
2	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de MOURDJAN-COURA	MOURDJAN COURA		37	13
3	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de MOURDJAN-COURA KM 17	MOURDJAN COURA KM 17		16	34
4	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de MOURDJAN KM 17	MOURDJAN KM 17		16	34
5	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de N'GALAMDIAN KORO	N'GALAMADIAN KORO		20	30
6	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de MINIMANA	MINIMANA	SIRIBALA	19	31
7	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de HEREMAKONO	HEREMAKONO		24	26
8	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de SIRIBALA-COURA	SIRIBALA COURA		21	29
CERCLE DE BANDIAGARA					
1	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de TUOGO	TUOGO	SANGHA	26	25
2	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de YENDOUMA-ATO	YENDOUMA ATO		32	16

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

N°	NOM DU CENTRE	VILLAGES	COMMUNES	EFFECTIFS	
3	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de TERELE	TERELE		17	13
4	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de IRELE	IRELE		15	34
5	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de SANGHA	SANGHA		26	20
6	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de YENDOUMA	YENDOUMA SOGOL		20	18
7	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de YENDOUMA	YENDOUMA DAMA		25	22
8	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de BANANI	BANANI		24	19
9	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de IBI	IBI		26	24
10	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KEROUGAMANA	KEROUGAMANA		30	18
11	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KOUNDOU	KOUNDOU		12	10
12	Espace d'Apprentissage Communautaire (EAT) du village de PELOU	PELOU	PELOU	21	25
13	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de WEDIE	WEDIE		18	23
14	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de KOMONI-NEMA	KOMONI NEMA	WADOUBA	17	14
15	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de KOMONI-DO	KOMONI DO		17	18
16	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de ANDJINE-NATANGA	ANDJINE NANTANGA		27	19
17	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de ONE	ONE		38	10
18	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de BENDJELI-GUIRIGOMBO	BENDJELI GUIRIGOMBO		32	12
19	Espace d'Apprentissage Communautaire (EAT) du village de KABA-DO	KABA DO		37	13
20	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de TOUNEL-NEMA	TOUNEL-NEMA		15	20

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

N°	NOM DU CENTRE	VILLAGES	COMMUNES	EFFECTIFS	
CERCLE DE KORO					
1	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de SENGUEBENGOU	SENGUEBENGOU	KORO	21	29
2	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de SEDOUROU	SEDOUROU	BARAPIRELI	16	34
3	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de ANDIAGANA	ANDIAGANA	DOUGOUTENE NE II	21	27
4	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de KAMANA-DOGON	KANAMA DOGON		15	35
5	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de SALLE	SALLE		27	21
6	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de SOGOU-KORO	SOGOU KORO	KORO	35	13
7	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de DANADOUNGOUROU	DANADOUNGOUROU	BONDO	20	31
8	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de DOWEL	DOWEL		29	21
9	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de SOGOU-YAGUEM	SOGOU YAGUEM	BARAPIRELI	19	32
10	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de TOGO-TINA	TOGO TINA	KORO	8	42
11	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de OGOTENE	OGOTENE	BARAPIRELI	26	27
12	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de ANABENE	ANABENE	BONDO	43	27
13	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de OGODOUROU-NA	OGODOUROU NA	YOUADIOU	19	31
14	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de OROPA	OROPA		22	31
15	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de PATIN	PATIN		17	21
16	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de YASSING	YASSING	BARAPIRELI	6	11
17	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de GOURSINDE	GOURSINDE	DOUGOUTENE N II	23	32

Rapport annuel d'activités 2021

N°	NOM DU CENTRE	VILLAGES	COMMUNES	EFFECTIFS	
18	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de YODIOU	YODIOU	YODIOU	37	14
19	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de BENIBANA	BENIBANA	KORO	23	29
20	Espace d'Apprentissage Temporaire (EAT) du village de BONDIO	BONDIO	BONDIO	28	22
CERCLE DE BANKASS					
1	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de NIAMIA	NIAMIA	BAYE	13	17
2	Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC) du village de PISSA	PISSA		14	23
	TOTAL			2 041	2 323

ANNEXE 3 : EFFECTIFS DES CENTRES SSA/P

N°	AE	CAP	COMMUNE	Villages/Sites des SSA/P	Nombre auditeurs		
					Filles	Garçons	Total
1	SEGOU	BAROUELI	BARAUELI	BAKEBOUGOU	28	17	45
2	SEGOU	BAROUELI	TAMANI	DIONI	13	17	30
3	SEGOU	BAROUELI	TAMANI	DJEKOUNA	11	9	20
4	SEGOU	BAROUELI	BOIDIE	KAKORO	19	17	36
5	SEGOU	BAROUELI	KONOBOUGOU	KOLOBO	17	15	32

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

6	SEGOU	BAROUELI	SOMO	KOTA-WERE	16	15	31
7	SEGOU	BAROUELI	SOMO	SAMPELA	18	14	32
8	SEGOU	BAROUELI	KONOBougou	SIGUIDOLO-WERE	21	10	31
9	SEGOU	BAROUELI	TAMANI	TAMANI	20	20	40
10	SEGOU	BAROUELI	BARAUELI	ZAGUEDO	12	14	30
11	SEGOU	NIONO	NIONO	KOLODOUGOU COURA	17	4	21
12	SEGOU	NIONO	NIONO	KOLONI KM 26	16	11	27
13	SEGOU	NIONO	DIABALY	KOUROUMA	16	12	28
14	SEGOU	NIONO	SIRIFILA BOUNDY	MEDINA COURA B3	11	15	26
15	SEGOU	NIONO	SIRIFILA BOUNDY	MEDINA KM 39	11	10	21
16	SEGOU	NIONO	KALA SIGUIDA	MOLODO BAMANAN	14	18	32
17	SEGOU	NIONO	SIRIBALA	HEREMAKONO	15	16	31
TOTAL :					277	232	509

ANNEXE 4 : PLAN DE PROGRESSION DE L'APPROPRIATION DE LA PEAS

Périodicité	Semaine 1 Du 19 au 23 avril	Semaine 2 Du 26 au 30 avril	Semaine 3 Du 3 au 7 mai	Semaine 4 Du 10 au 13 mai
Niveau du document PEAS	☞ Objectif ; ☞ Portée ; ☞ Champ d'application ; ☞ Terminologie.	☞ Introduction ; ☞ Valeurs et principes ; ☞ Code de conduite : - Obligation du personnel de APIDEV ; - Obligation de l'administration de APIDEV ; - Approche.	☞ Prévention, Contrôle et suivi : - Formation et sensibilisation ; - Recrutement sécurisé, contrôle des antécédents.	☞ Plaintes et signalements des AEAS : - Mécanismes de plaintes ; - Procédures de signalement ; - Confidentialité et protection des données ; - Enquête ; - Mesures disciplinaires visant les membres du personnel de

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

				APIDEV ; - Mesures en cas d'infraction aux dispositions de la présente politique par des collaborateurs.
--	--	--	--	---

Rapport annuel d'activités 2021

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com; direction@apidevmali.org

ANNEXE 5 : PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PEAS

N°	Activités	Périodes	Responsables	Observations
1	Renforcement des capacités des équipes APIDEV	Tous les mois à la rencontre entre le Coordinateur/Chef de projet et les Superviseurs	Coordinateur EIE /Chef de projet PAIS	Appropriation du Document par l'exploitation d'un chapitre à chaque séance
		Toutes les 2 semaines entre les superviseurs et les animateurs	Superviseurs	
2	Renforcement des capacités des partenaires CAP, mairies, CGS	Tous les mois au cours des missions conjointes	Directeur des programmes et Chargé de Suivi évaluation	
3	Sensibilisation des communautés sur la PEAS	Une fois par animateur et par mois	Animateurs	Prévention et gestion des cas d'EAS en séance de travail avec les membres des CGS et les enseignants